



Note d'informations et conditions

- Les cours durent 45 min pour les BABY et 50 min. pour les JUNIORS et les ADOS
- Merci d'emmener vos enfants 15 min. avant le cours pour la préparation du poney
- Les enfants doivent porter une tenue adaptée à la pratique de l'équitation, des chaussures montantes ou des bottes (de pluie, fourrées) mais pas trop large afin que celles-ci passent dans les étriers. Les pantalons longs sont obligatoires. Les enfants n'ayant pas une tenue adaptée ne pourront participer au cours.
- Le port de la bombe/casque est obligatoire. Des bombes sont à disposition
- Le gilet de protection est fortement recommandé mais pas obligatoire.
- Pour les cours BABY la présence d'un adulte accompagnant est nécessaire afin de tenir le poney et aider l'enfant lors des cours en manège ou pour les balades.
- Les enfants sont inscrits pendant un trimestre ou à l'année.
- Les abonnements sont non remboursables en cas d'arrêt en cours de trimestre, non transmissibles.
- Il n'y a pas de cours durant les vacances et les jours fériés.
- Il y a cours le samedi avant les vacances scolaires
- Seul le paiement du trimestre avant son début valide l'inscription.
- En cas d'absence, MERCI de nous avertir 24H à l'avance par SMS uniquement au +41 79 662 52 17
- Les chiens doivent être tenus en laisse et leurs excréments ramassés.

En aucun cas une leçon manquée ne sera remboursée ou déduite de l'abonnement.

A l'exception des cas d'absence **de plus de trois semaines** pour maladie ou accident avec certificat médical : la première leçon peut être remplacée sur l'abonnement, les deux suivantes sont perdues ; à partir de la 4ème seulement, elles seront décomptées et créditées sur l'abonnement suivant à hauteur de 50%.

- Pour les cours de saut, le gilet airbag est obligatoire et l'inscription se fait uniquement à l'année.
- Nous vous remercions de nous avertir 30 jours avant la fin du trimestre en cas de l'arrêt de l'équitation au trimestre suivant

Nous vous rendons attentifs au fait que la pratique de l'équitation peut être couverte par une Responsabilité Civil spécifique, peu coûteuse, incluse sur demande dans l'assurance ménage.

- L'écurie de la Clairière décline toute responsabilité en cas d'accident
- En inscrivant votre enfant au sein des cours de l'écurie de la Clairière et en payant le trimestre ou l'année de cours vous validez les conditions ci-dessus. Nous nous réjouissons de vous accueillir au sein de l'écurie de la Clairière

Meilleures salutations

Yaelle Dumauthioz et les moniteurs du club

Yaelle Dumauthioz +41 796625217 ecurie.gland@gmail.com